

---

## REVITALISATION ET RESTAURATION DES TROIS-LACS

---



ENJEU : Miser sur l'environnement

ITINÉRAIRE 2B

Date : mercredi 11 septembre 2013

Lieu : mont Ham

---

### PROMOTEUR

---

Karine Thibault, Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs

#### Présentation de la problématique :

Le lac Trois-Lacs subit un vieillissement prématuré en lien avec les nombreuses activités réalisées sur ses rives et dans son bassin versant de plus de 500 km<sup>2</sup>. Des tonnes de sédiments aboutissent dans le plan d'eau annuellement, ce qui crée une accumulation importante qui entraîne la prolifération d'herbiers aquatiques abondants nuisibles à la pratique d'activités récréotouristiques et à la qualité de l'habitat. Des travaux de dragage hydraulique permettant le retrait des sédiments sont donc expérimentés sur différents secteurs.

#### Description du projet :

Constituée en 2007, la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs (RIRPTL) est devenue le promoteur officiel du projet de restauration regroupant au sein de son conseil d'administration les différentes instances municipales riveraines du plan d'eau (MRC des Sources, MRC d'Arthabaska, Ville d'Asbestos et les municipalités de Wotton, Saint-Rémi-de-Tingwick et Tingwick).

Le projet consiste à réaliser des travaux de dragage hydraulique permettant le retrait de la couche de sédiments vaseux dans laquelle s'enracinent les herbiers aquatiques. Le dragage hydraulique est la méthode reconnue comme ayant le moins d'impact sur l'écosystème. Les travaux sont effectués sur douze secteurs prédéterminés qui représentent une superficie de 164 455 m<sup>2</sup> (14 % de la zone littorale de 0 à 2 mètres de profondeur).

Ces travaux s'inscrivent dans un vaste plan de restauration du bassin versant des Trois-Lacs. Bien que plusieurs actions aient été menées pour réduire les apports de sédiments vers le lac, le contrôle des diverses sources d'érosion demandera des efforts continus sur plusieurs années de la part de tous les intervenants du milieu. D'ailleurs, un plan directeur de l'eau du bassin versant a été adopté en 2010 afin de dresser les interventions préventives à mettre en œuvre sur le territoire. Par contre, pour éviter que le lac

continue de se dégrader et n'atteint un stade trop avancé, des actions curatives directement dans le plan d'eau sont également nécessaires. Ces actions se traduisent donc par le retrait des sédiments par dragage hydraulique.

#### **Les clés à retenir selon le promoteur :**

L'élément majeur qui a permis la concrétisation de cette initiative est sans nul doute le fruit de la mobilisation de la communauté vis-à-vis de la dégradation de son milieu naturel. Cela, tant par sa volonté de s'exprimer positivement envers le projet lors des audiences que par l'adoption au sein de l'Association en 2006 de la mise en place d'un plan de taxation spécial voué à la réalisation des travaux. C'est près d'un million de dollars qui fut recueilli par ce plan.

Aujourd'hui, la ténacité de l'équipe et des membres de la RIRPTL permet de cheminer pour la troisième année de réalisation des travaux en 2013.

---

## CHERCHEURE

---

Rosa Galvez-Cloutier, Université Laval | courriel : [rosa.galvez@gci.ulaval.ca](mailto:rosa.galvez@gci.ulaval.ca)

#### **Résumé de la présentation de la chercheure :**

Mme Galvez rappelle les impacts de la pollution sur les lacs, impacts qui sont tant physiques, chimiques, biologiques que toxiques. Elle explique les principes qui devraient guider la mise sur pied d'un plan de réhabilitation et les objectifs à viser (voir section sur les clés à retenir).

Elle présente, en les appuyant de données terrain, les résultats de diverses techniques :

- dragage (hydraulique et mécanique) et recouvrement;
- coagulation et recouvrement actif.

#### **Les clés à retenir selon la chercheure :**

principes à la base d'un plan de réhabilitation :

- protection de la santé humaine et de l'écosystème aquatique;
- respect des principes du DD (réduction à la source, élimination à l'intérieur du territoire, solution permanente, etc.);
- plan de restauration considérant tout le bassin versant (surface et souterrain);
- priorité pour les actions in situ;

objectifs à viser :

- évaluer et comprendre le régime hydraulique/hydrogéologique du bassin versant;
- identifier les sources, étudier les contaminants et ses interactions;
- établir un plan d'action et un calendrier;
- proposer des solutions novatrices et écologiques (« éco-engineering »).

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Questions adressées à Mme Karine Thibault, Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs

Q. : Jusqu'où l'intervention de l'humain peut-elle se rendre, puisque certains phénomènes sont naturels?

R. : C'est qu'aujourd'hui, ça va plus vite qu'avant, car il y a plus de débris, plus d'érosion.

Q. : La réglementation s'applique-t-elle à toute la superficie du lac?

R. : Oui

Q. : Que pensez-vous des traitements à l'électrocoagulation?

R. : Ça coûte trop cher, ça vient du privé et c'est juste une façon de mettre en norme.

Q. : Comme il y a des métaux lourds (aluminium) utilisés dans cette méthode (électrocoagulation), y a-t-il des impacts possibles sur la santé?

R. : Oui, on reconnaît déjà que l'aluminium peut être l'une des causes de l'Alzheimer.

---

## DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

---

PowerPoint de Karine Thibault, Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs

PowerPoint de Rosa Galvez-Cloutier, Université Laval